

## Contrat de Plan Etat Région - Réhabilitation de la résidence universitaire Canot - Autorisation de signature

**M. l'Adjoint GENDRAUD, Rapporteur** : L'opération «Réhabilitation de la résidence universitaire Canot» est inscrite au contrat de plan Etat - Région 2000/2006.

L'opération répond à un double objectif :

- ↳ mettre aux normes de sécurité et de confort des logements construits en 1932.
- ↳ conférer au site une dimension internationale, par la création d'un espace «Maison internationale» comprenant une salle d'exposition, une salle d'hôtes ainsi qu'un café international, doté d'un espace multimédia, et d'une terrasse donnant sur le quai Veil Picard.

L'enveloppe financière du CPER de 5 183 266,58 €, financés à hauteur de 70 % par l'Etat et de 30 % par la Ville de Besançon, n'aurait permis de réaliser qu'une partie de ces objectifs. En particulier, ni la Maison internationale, ni un traitement soigné du sous-sol, des façades, des espaces extérieurs n'auraient pu être pris en compte. C'est la raison pour laquelle la Région de Franche-Comté a décidé d'apporter, hors CPER, son aide à cette opération dont le montant total est porté à 8 000 000 €.

Le financement se répartit donc de la manière suivante :

- Etat : 3 658 776,40 € (CPER)
- Ville de Besançon : 1 704 111,80 € (dont 179 621,63 € hors CPER)
- CROUS : 933 000 € (hors CPER)
- Région Franche-Comté : 1 704 111,80 € (hors CPER).

Ce financement a été approuvé par le Conseil Municipal du 16 janvier dernier lors de l'adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement qui prévoit le financement sur 3 ans (2006 / 2007 / 2008) du montant à la charge de la Ville.

Un crédit de 500 000 € est inscrit à cet effet au BP 2006 au chapitre 204.23.20411.4807.400.

Le Conseil Municipal est aujourd'hui appelé à prendre connaissance du nouveau montant de l'opération et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de financement à intervenir avec l'Etat pour ce projet.

**«M. Didier GENDRAUD** : Le projet vous le connaissez, il s'agit de la réhabilitation du bâtiment de la cité Canot qui date de 1932. Il s'agit aussi de lui donner une dimension de maison internationale, ce qui est important pour Besançon. C'est une opération de 8 M€ ; la Ville finance à hauteur de 1,7 M€, la Région la même chose, le CROUS 933 000 € et l'État s'est engagé à mettre dans cette opération un peu plus de 3,6 M€ et je dis s'est engagé parce que je suis inquiet aujourd'hui et c'est de cette inquiétude dont je voulais vous faire part. Je voudrais que l'État tienne cet engagement car je pense que c'est très important, et dans le flou et la précipitation qui entourent en ce moment la préparation des contrats de projets qui vont prendre effet à partir de janvier 2007, personne n'est capable de dire si les opérations non réalisées, ou même engagées pour certaines, seront bien terminées. Ça concerne cette cité universitaire Canot, ça concerne aussi la deuxième tranche de l'UFR Médecine-Pharmacie où l'on est dans le flou complet. Personne ne sait si ça va se faire ou non, si les opérations vont être remises en cause. Et j'espère qu'on ne va pas voter cette délibération pour rien puisqu'il s'agit notamment d'autoriser M. le Maire à signer une

convention de financement avec l'État. Je voulais vous faire part de mon inquiétude et de mon vœu que l'État tienne bien ses engagements sur ces contrats de plan État/Région qui vont jusqu'à la fin de l'année.

**M. Christophe LIME :** Dans ce cadre-là, les communistes sont justement extrêmement inquiets par rapport à différentes négociations qui sont en train de s'engager entre l'État, les collectivités et tout particulièrement la Région. Les premières orientations qui semblent être annoncées amèneraient à d'éventuelles baisses de crédits relativement importantes y compris avec une très grande inquiétude par rapport à ce qui ne serait pas réalisé dans ce contrat de plan sur lequel on est en train de discuter. Nous souhaitons qu'il y ait une coordination la plus large possible bien entendu avec l'ensemble des acteurs locaux, ce qui semble être le cas, mais aussi que nous allions au-delà de cette relation au niveau local et qu'il y ait une coordination de l'ensemble des présidents de Région pour qu'aucun n'accepte d'aller négocier en espérant pouvoir s'en sortir à titre individuel. Il faut qu'il y ait véritablement une cohérence sur l'ensemble des régions pour ne pas accepter une quelconque négociation qui dès le départ amènerait à des baisses importantes dans le cadre de crédits qui sont véritablement des réponses à des besoins exprimés depuis de nombreuses années par l'ensemble des collectivités. Nous souhaitons lors de ce Conseil Municipal intervenir pour bien montrer notre totale opposition à une quelconque négociation avec l'État en l'état.

**M. LE MAIRE :** Je peux rassurer Christophe LIME avec lequel je suis totalement d'accord, vous vous en doutez bien. Il y a une coordination bien sûr entre le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général et le Maire, nous en avons effectivement parlé. Je crois savoir parce que Raymond FORNI me l'a dit et que ça a été écrit un peu partout, que l'ensemble des régions, je ne sais pas ce que fera l'Alsace mais j'imagine pareil parce que ce n'est pas vraiment un problème politique, sont solidaires et qu'il y aura aussi les petites communes car ce qui est significatif, et je remercie Didier qui l'a très bien dit, c'est de voir combien l'État est totalement défaillant sur le dossier universitaire. Il y a une totale défaillance de l'État sur le dossier universitaire et c'est uniquement parce que la Région de Franche-Comté est consciente effectivement de l'intérêt de ce dossier, de l'intérêt de l'Université qu'elle a débloqué 1,7 M€ pour démarrer les travaux alors que l'Université relève de la responsabilité de l'État. Mais si la Région n'avait pas débloqué ces crédits, eh bien effectivement nous n'avancerions pas. Je vois les lampes de nos amis de l'opposition qui s'allument mais c'est quelque chose qui est général parce que le Président de la région Alsace a exactement le même discours me semble-t-il et l'ensemble des maires des grandes villes aussi. Je suis inquiet parce qu'à ce jour, tu l'as dit Didier, nous ne savons pas exactement ce qu'il va advenir de l'ensemble des projets universitaires qui n'ont pas été réalisés et qui pourtant étaient inscrits au contrat de plan 2000/2006. Ça veut dire quoi ? Cela veut dire que si ces projets sont mécaniquement glissés sur 2007/2013, il n'y aura plus de place pour de nouveaux projets et c'est donc un véritable recul parce qu'on ne peut pas dire partout qu'il faut effectivement développer la recherche, avoir des universités plus fortes, plus attrayantes et par ailleurs ne pas respecter sa signature parce qu'il s'agit là effectivement de respecter sa signature. Si c'était le cas, on serait à mon avis devant une immense farce. Cela veut dire qu'on contractualiserait les manquements de l'État. Je sais que cela ne va pas plaire à nos collègues BONNET et ROSSELOT à qui je vais passer volontiers la parole mais c'est quand même la réalité. Actuellement ce projet-là ne vit que parce que la Région débloque des crédits et que nous suivons derrière. Je rappelle par exemple que sur la Bouloie nous avons accepté d'intervenir je crois pour le chauffage, qui n'est pas de notre compétence, alors que nous avions prévu d'intervenir sur les abords. Donc c'est très très grave.

**M. Pascal BONNET :** Monsieur le Maire, on a déjà beaucoup débattu de ces questions...

**M. LE MAIRE :** Oui, je sais.

**M. Pascal BONNET :** ...de contrat de plan et le débat entre l'État et les collectivités territoriales n'est pas nouveau puisque la décentralisation des lycées dans les années 1980 avait amené les régions à dépenser beaucoup car l'État avait été défaillant. On est là aujourd'hui aussi dans un contrat de plan qui a

été signé par le Gouvernement JOSPIN avec peut-être un enthousiasme qui n'était pas à la hauteur des moyens qui allaient exister pour l'État. Les contraintes budgétaires aujourd'hui de l'État que doit affronter le Gouvernement, on les connaît, on en a déjà parlé. Je voudrais dire quand même aussi que là on est sur la résidence universitaire Canot qui date de 1932, donc elle a eu 50 ans en 1982, il y a eu un grand nombre de gouvernements de gauche et de droite depuis...

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas le problème Monsieur BONNET.

**M. Pascal BONNET** : Si c'est le problème !

**M. LE MAIRE** : Non !

**M. Pascal BONNET** : ...et qu'aujourd'hui vous êtes dans votre souci de dénoncer le Gouvernement actuel à travers les engagements de l'État et ses difficultés financières mais il y a un certain nombre de bâtiments qui ont attendu longtemps avant qu'on s'en soucie, donc n'accusons pas toujours ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui.

**M. LE MAIRE** : Pascal BONNET, il ne s'agit pas que de cela. Ce soir on parle de la cité universitaire Canot mais la rocade de desserte et de contournement qui n'est même pas terminée ça ne date pas d'avant Matusalem et on sait très bien que là les engagements ne seront pas respectés. On ne peut pas dire que le contrat de plan était trop ambitieux, ce n'est pas cela, je crois qu'il y a un problème et il faut le dire. Je crois que nous gagnerions en efficacité si nous étions tous d'accord là-dessus. Il ne s'agit pas d'accabler, il s'agit de dire qu'on ne sait pas comment on va faire. Demain peut-être qu'il y aura, en tout cas je milite pour cela, un changement de majorité mais il faudra bien régler ces problèmes et ça ne me réjouit pas. Je constate simplement que l'État ne respecte plus sa signature et c'est grave. Vous, vous dites que c'est le cas depuis des années. Je vais vous dire Monsieur BONNET très honnêtement, il y a moins de six mois je suis allé pour le pôle de compétitivité à une réunion au Ministère où M. ESTROSI, en face de moi, nous a affirmé que les contrats de plan allaient être prolongés pendant deux ans. Patatras ! On apprend par le biais d'une dépêche AFP il y a trois-quatre semaines que tout cela n'est pas prolongé, qu'au contraire on va faire en catastrophe des consultations, rapidement, qu'un premier bilan va être fait le 21 avril et qu'on doit avoir donné nos conclusions avant la fin de l'année. Non, il y a un vrai problème de gouvernance, qu'on le veuille ou non. Si c'était l'inverse, que n'aurions-nous pas entendu sur notre incapacité à gouverner !

**M. Jean ROSSELOT** : Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'ai l'impression de me trouver dans un temple bouddhiste avec les moulins à prière, les moulins à prière de ce satané État qui ne nous lâche plus rien. Franchement, je ne pense pas que ce soit très responsable et je pense que c'est plutôt un peu démagogique, je ne parlerai pas longtemps là-dessus car c'est un couplet qui est tellement vieux maintenant. Je ne peux moi que répéter que l'État c'est nous, que sa dette a pris depuis 25 ans d'énormes proportions et je ne sais pas si vous, vous pensez des fois, en votre âme et conscience, ce qu'on peut faire. Alors la plainte des impôts, il faudrait aussi l'arrêter parce qu'elle peut facilement se retourner contre la Ville de Besançon. C'est grâce... -je vais attendre que le Maire écoute-

**M. LE MAIRE** : J'écoute, j'écoute.

**M. Jean ROSSELOT** : ... à la baisse des impôts que par exemple la Ville de Besançon va considérablement augmenter sa base immobilière de taxe d'habitation. Les trois quarts des dizaines d'appartements qui sont construits à la Mouillère sont vendus à des Bordelais, des Parisiens, des Nantais grâce à la défiscalisation. Alors arrêtez de nous faire le coup de la défiscalisation -mais bien sûr que si-. Alors quand on entend Éric nous dire...

**M. LE MAIRE** : Ne l'énervez pas, il va casser la carafe !

**M. Jean ROSSELOT :** Les 1 000 € que Éric regrette de ne pas payer aux impôts, c'est très bien de sa part mais ça participe du même esprit. Baisser les impôts c'est pour dynamiser l'économie. Les autres pays à gouvernants socialistes l'ont fait et on en a un merveilleux exemple avec les appartements de la Mouillère où la plupart sont vendus grâce à la défiscalisation. Je ne sais pas si en votre âme et conscience de temps en temps vous vous posez la question de savoir ce que peut faire dans les dix ans qui viennent un État qui a, je le répète, dans son dos 1 100 milliards d'euros de dette, franchement 1 100 milliards d'euros de dette ! Je pense qu'il serait plus intelligent, plutôt que de nous chanter l'antienne chaque fois, de nous distribuer la réponse officielle du représentant de l'État dans la région, le pouvoir déconcentré de l'État qui représente, c'est écrit dans tous les décrets, le Premier Ministre, qui a en charge de contractualiser avec les collectivités territoriales au travers du programme d'actions stratégiques de l'État.

**M. LE MAIRE :** C'est fait.

**M. Jean ROSSELOT :** Je pense que ce serait plus intelligent, plus instructif de votre part de nous distribuer, plutôt que de nous refaire la rengaine chaque fois, ce que le Préfet de Région peut répondre à ce que vous venez de dire qui nous inquiète tous en effet. Je pense qu'il y a des réponses possibles qui ne sont pas probablement du genre «on va vous doubler la mise demain» non mais au moins qu'on sache où on va. Demain l'État ça peut être vous.

**M. LE MAIRE :** J'espère bien !

**M. Jean ROSSELOT :** Sur les 25 dernières années, l'État ça a été vous pendant 15 ans. Pour les 1 100 milliards de dette, vous faites une règle de trois et vous baissez cela.

**M. LE MAIRE :** Non, attendez !

**M. Jean ROSSELOT :** Vous prenez l'exemple de l'Université en soulignant que maintenant ce sont les collectivités qui financent. Mais c'est si vrai ce que je dis que l'homme d'État qui a ouvert, qui a obligé justement les collectivités territoriales à participer au programme universitaire, c'est d'ailleurs comme ça que la Franche-Comté a été un petit peu métamorphosée, sur Besançon cela ne s'est pas vu parce qu'il y avait déjà beaucoup d'équipements universitaires mais cela s'est remarqué dans le Nord et ça se voit à Lons le Saunier, l'homme d'État qui a ouvert la compétence aux collectivités de contribuer avec l'État au programme universitaire à travers le plan Université 2000, c'est le Premier Ministre Lionel JOSPIN. Alors arrêtez et passons à des choses plus constructives, plus intéressantes et amenez-nous la réponse du Préfet sur l'inapplication des contrats de plan -sinon je recasse quelque chose parce que ça m'énerve(rises).

**M. LE MAIRE :** C'est symptomatique, tout ce que la droite touche, elle le casse ! Je voudrais simplement dire une chose concernant la dette très calmement. Mon cher Jean ROSSELOT, vous savez très bien que sous le Gouvernement JOSPIN la dette avait baissé et que depuis 2002 elle a augmenté entre 30 et 40 %, je chercherai le chiffre exact. Il faut sortir de cette image où la droite est une bonne gestionnaire et où la gauche est une mauvaise gestionnaire parce que les faits actuellement prouvent le contraire. C'est votre responsabilité que la dette ait augmenté de 30 à 40 % depuis 2002. Quant à l'argument de dire que c'est grâce à la défiscalisation qu'on a bâti à la Mouillère, là il faut l'entendre ça ! D'autre part je prends date devant cette assemblée que nous verrons dans quelque temps, quand tous les «De Robien» vont arriver sur le marché ensemble, la catastrophe financière que cela va constituer pour beaucoup et ça ce n'est pas Jean-Louis FOUSSERET qui le dit, beaucoup de notaires le disent, il va y avoir certainement et malheureusement des affaires à faire dans l'immobilier De Robien.

**M. Jean ROSSELOT :** Des problèmes de location.

**M. LE MAIRE :** C'est ce que je veux dire mais je ne veux pas polémiquer là-dessus. Je vous donne des faits, depuis 2002 la dette a augmenté entre 30 et 40 % et je vous donnerai le chiffre exact dans un prochain Conseil, il y a des réalités qu'il faut accepter.

**M. Pascal BONNET :** On ne va pas débattre éternellement de ces sujets mais je voudrais quand même vous rappeler que la conjoncture économique depuis 2002 n'est pas la même que celle qu'a connue le Gouvernement JOSPIN, il faut comparer ce qui est comparable.

**M. LE MAIRE :** C'est vrai !

**M. Pascal BONNET :** Et pour la dette, tout le monde a pu reconnaître...

**M. LE MAIRE :** Ça veut dire que la gauche peut aussi accompagner le développement économique.

**M. Pascal BONNET :** Oui c'était la gauche, c'était un contexte national et international.

**M. LE MAIRE :** Qu'elle peut accompagner, je répète.

**M. Pascal BONNET :** Je n'ai pas terminé. Créer des emplois jeunes comme emplois précaires qui au bout de 5 ans n'avaient rien, ce n'était pas mal ! Je voudrais savoir quand même parce qu'on avait évoqué lors de débats passés l'impact sur la dette des nationalisations et des 35 heures, il m'avait été répondu par Mme la Députée qu'on nous démontrerait à quel point cela n'avait pas eu de conséquence sur la dette actuelle. J'aimerais avoir ces preuves.

**M. LE MAIRE :** En tout cas ce que je peux vous dire, c'est que les emplois jeunes qui ont été mis en place par la Ville ont tous été pérennisés».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 14 avril 2006.*